

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 2820)

AMENDEMENT

N ° CF97

présenté par

M. Fabien Roussel, M. Dufrène, M. Peu, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet,
M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq,
M. Nilor, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.